

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 7 MARS

L'esprit de révolte

Nous ne nous attendions vraiment pas à trouver dans un journal républicain un exposé aussi franc et aussi net de la situation morale de notre pauvre pays. Il faut lire cela.

C'est le *Petit Journal* qui parle :

« Nous sommes dans un état de révolte continue. A tous les degrés de l'échelle sociale, la notion de l'autorité est obscurcie.

» A la Chambre, les groupes et les partis se jettent à la tête les anathèmes et se menacent réciproquement d'exclusion ; le président fait des efforts désespérés sans parvenir à obtenir le respect de son autorité ; et cependant il est élu par ses collègues.

» Naturellement, dans les réunions où le maître officiel est imposé, les subordonnés réclament sa révocation.

» Les élèves de l'École polytechnique ne veulent plus du général Henry qui leur a imposé sa volonté.

» Les élèves de l'École de Saint-Cyr s'insurgent contre le général Motas d'Hestieux qui les empêche de jouer.

» Les élèves du lycée Louis-le-Grand se promènent dans les rues avec les effigies du proviseur et crient : « Conspuez Gidel ! »

» Tout cela n'est ni bien sérieux ni bien grave ; cependant, de cet ensemble de faits, il semble résulter et il résulte que, nous le répétons, la notion de l'autorité est obscurcie sinon tout à fait obliérée.

» Si les députés, nos représentants à tous, n'étaient pas des insurgés vis-à-vis les uns des autres, les élèves de nos grandes Écoles n'auraient pas autant de crânerie dans leurs réclamations.

Le *Petit Journal* pourrait ajouter à cette triste nomenclature les révoltes de l'armée encouragées par des exemples partis de haut. Il pourrait aussi faire son *med culpa* en songeant que ce mépris de l'autorité, cet esprit de révolte qui sévit à tous les degrés de l'échelle sociale est l'esprit même de cette République dont il s'est fait depuis bientôt vingt ans l'ardent zélé dans nos villes et nos campagnes.

LE TONKIN

On n'a pas oublié les révélations faites l'autre jour à la tribune par M. Andrieux, au sujet des sacrifices d'hommes que nous a coûté le Tonkin depuis qu'on le prétend pacifié. L'ancien préfet de police est revenu sur ce sujet dans la *Petite République française*. Il maintient que l'origine des chiffres qu'il a cités est la communication officiellement faite à M. Yves Guyot, alors membres de la commission du budget, par le ministre de la guerre. M. Andrieux constate ensuite que l'opinion publique a été profondément émue de ce chiffre « officiel » de trente-six mille hommes perdus par l'armée française en quatre ans au Tonkin, et il met le gouvernement en demeure d'établir le contraire. « Je maintiens l'exactitude de mes chiffres, dit-il en terminant, et s'il prend au Gouvernement la fantaisie tardive de les contester, il a tous les

documents nécessaires pour une exacte statistique ; il n'a qu'à les publier. »

Si les gouvernants ne relèvent pas ce défi, c'est qu'il reconnaissent la parfaite exactitude de toutes les affirmations apportées à la tribune par M. Andrieux sur le Tonkin, c'est qu'ils ne peuvent y contredire, c'est qu'ils avouent.

D'autre part, on écrit du Tonkin aux *Tablettes des Deux-Chaînes* :

« Près de 4,000 rebelles tiennent la campagne par bandes de 150 à 300, bien armées et commandées par d'anciens officiers chinois, et comptent pas mal de réguliers « prêtés par les mandarins. » La nuit, ils franchissent la frontière et vont vendre en Chine le produit de leurs rapines. Dans une récente nuit, les pirates ont eu l'audace de venir tirer des coups de fusil sur le lazaret de Quang-Yen. »

Enfin, dans un discours qu'il vient de prononcer à Hanoi, le gouverneur général de l'Indo-Chine, M. Richard, fait justice de cette allégation d'après laquelle le Tonkin ne serait troublé que par d'insignifiantes rapines.

« Prétendre — dit-il — que la pacification est complète dans ce pays, dire que les actes de piraterie se réduisent à quelques vols de bestiaux, c'est oublier les luttes journalières et tant de morts glorieuses dont vous êtes témoins ; c'est méconnaître les fatigues que supportent avec tant de vaillance nos soldats, nos gardes civils. L'un des vôtres, messieurs, était dernièrement encore la victime d'une attaque à main armée dans les conditions que vous savez ! — Est-ce là le fait de simples voleurs de bestiaux ? »

LA LIGUE DES PATRIOTES

Le rapport de M. Athalin, relatif aux perquisitions opérées au siège de la Ligue, contient un simple exposé des faits et un résumé des principaux documents saisis ; il ne renferme pas de conclusions. Jusqu'à présent, dans les quatre mille pièces saisies, on a la preuve que l'organisation de la Ligue des patriotes contenait un plan de mobilisation de ses membres.

La preuve de tentatives d'embauchage dans l'armée est moins caractérisée. Ces tentatives d'embauchage concerneraient surtout les officiers de la réserve et de la territoriale.

Il paraît maintenant certain que le gouvernement renonce à poursuivre la Ligue des patriotes sous l'inculpation visée par l'article 84 du Code pénal. Cet article vise, comme on sait, les actes de nature à exposer la France à une déclaration de guerre. L'inculpation était difficilement soutenable, alors surtout que le délit entraînait la comparution devant le jury. Est-ce pour cela que le gouvernement y renonce ?

La Ligue n'étant poursuivie que pour infraction aux articles qui interdisent les associations politiques, il ne s'agit que d'un délit. Les inculpés comparaitront donc devant la police correctionnelle et il est d'autant plus probable qu'ils seront condamnés que le délit est patent. On peut seulement se demander pourquoi le gouvernement républicain a mis si longtemps à s'apercevoir d'un délit dont les auteurs ne se cachaient pas. Il est vrai que si on peut se le

demandeur, il ne serait peut-être pas difficile de répondre.

INFORMATIONS

Les journaux de Rennes annoncent que M. Waldeck-Rousseau ne se représentera pas aux prochaines élections législatives.

Les républicains opportunistes porteront à sa place M. Fouqueron, conseiller à la Cour d'appel.

Le général Boulanger, disent les mêmes journaux, sera candidat à Rennes.

L'*Indépendance de Clamecy* annonce comme certaine la candidature de M. J. Jaluzot, directeur des grands magasins du *Printemps*, aux élections générales prochaines dans l'arrondissement de Clamecy (Nièvre).

M. Jaluzot, qui possède une propriété dans cette circonscription, s'y présentera comme candidat révisionniste.

Nous croyons savoir qu'un certain nombre de maires compromis dans le mouvement boulangiste vont être révoqués.

Parmi eux se trouve M. Mellot, député du Cher.

Le nouveau ministre des travaux publics va s'occuper spécialement de la réalisation de certains projets, depuis quelque temps déjà à l'ordre du jour des Chambres.

C'est d'abord, pour les départements, les travaux de la Basse-Seine, ainsi que les travaux de la Basse-Loire et de Saint-Nazaire.

En ce qui touche le département de la Seine, trois sections spéciales sollicitent l'attention du ministre.

Le projet d'assainissement de Paris, qui fut, en 1874, l'objet du premier discours de M. Yves Guyot au Conseil municipal.

1° Le projet est revenu tout récemment du Sénat à la Chambre ; dès que M. Bourneville aura terminé son rapport, le ministre demandera la mise à l'ordre du jour.

2° La dérivation des sources de l'Avre est aussi une des entreprises dont M. Yves Guyot semble vouloir pousser la réalisation ; la perspective de doter la capitale d'un supplément quotidien de 110,000 mètres cubes d'eau de source séduit infiniment le nouveau ministre.

3° La désaffectation du mur d'enceinte de Paris, c'est-à-dire la suppression des fortifications dont le Conseil municipal de Paris s'est occupé il y a sept ans.

IMPÔT SUR LES TITRES NOBILIAIRES

On lit dans l'*Événement* :

« Un député boulangiste, M. Borie, vient de saisir la Chambre d'une proposition ayant pour but d'établir un impôt sur les titres nobiliaires et les armoiries.

» Le produit du nouvel impôt serait destiné à créer des pensions viagères au profit des ouvriers agricoles âgés ou infirmes. »

Si M. Borie veut compléter son projet de loi, il demandera une forte amende contre tous les porteurs de faux titres et de faux noms nobiliaires. Ce sera une véritable aubaine pour les ouvriers.

Le suicide de M. Denfert-Rochereau

Il n'était question mardi dans l'après-midi, à la Bourse, que du suicide de M. Denfert-Rochereau, directeur du Comptoir d'escompte.

Voici la note communiquée par la direction du Comptoir d'escompte :

« Nous avons le regret de vous apprendre la mort de M. Denfert-Rochereau, directeur du Comptoir d'escompte, qui a succombé aujourd'hui à une attaque d'apoplexie. »

Mais, des renseignements venus d'autres sources, M. Denfert-Rochereau se serait suicidé.

Depuis plusieurs jours, M. Denfert-Rochereau paraissait très surexcité. On attribue cet état à la perte de sommes assez considérables englouties dans une spéculation sur les cuivres.

Ce sont ces pertes qui l'ont poussé à cet acte de désespoir.

Sachant que le Comptoir d'escompte est fort engagé dans les différentes affaires entreprises par le syndicat des métaux, beaucoup ont eu peur et se sont empressés de se rendre dès la première heure aux bureaux de la rue Bergère pour retirer leurs dépôts.

Toute la matinée, l'immense hall n'a pas désempli, et les sommes remboursées ont dû atteindre un chiffre considérable.

La panique est si générale, que la majorité des petits dépôts sont réclamés les premiers.

Le commissaire de police du faubourg Montmartre, venu pour constater le décès, a trouvé le cadavre de M. Denfert-Rochereau étendu sur un lit. Il était revêtu de la tenue de soirée. La figure était absolument calme ; à la tempe droite était une petite blessure ronde ayant très peu saigné.

M. Denfert-Rochereau était le cousin du colonel qui s'illustra par la belle défense de Belfort. Soldat pendant la guerre, il avait été décoré pour sa brillante conduite ; au lendemain de la paix, il reprit son emploi au Comptoir d'escompte, dans l'établissement même où il avait débuté avec les appointements de 4,500 fr. par an.

ÉTRANGER

CRISE SERBE

Vienne, 6 mars.

Les nouvelles de Belgrade causent ici une surprise générale et aussi une certaine appréhension.

Le roi Milan a abdiqué ce matin, à onze heures, en faveur de son fils, qui a été proclamé roi de Serbie sous le nom d'Alexandre I^{er}. Comme régents ont été nommés MM. Ristitch, le général Protitch et le général Belimirkovitch.

Le roi Milan se décide à faire un grand voyage dont la durée est illimitée.

A Vienne, on est fort inquiet et on voit d'un très mauvais œil la régence de M. Ristitch, dont les sentiments russophiles sont connus. On dit que le départ du comte Kalouky pour Budapesth est motivé par le besoin de conférer avec l'empereur sur la nouvelle situation qui va se produire en Serbie.

NOUVELLES MILITAIRES

LES EXAMENS A L'ÉCOLE DE GUERRE

La liste d'admissibilité aux examens oraux de l'École de guerre vient d'être arrêtée.

Elle comprend 146 candidats qui sont convoqués à la date du 15 mars pour subir les épreuves orales; sur ce nombre, 97 appartiennent à l'infanterie, 28 à l'artillerie, 10 à la cavalerie, 9 au génie, 2 à l'infanterie de marine.

Les trois premiers sont les lieutenants d'infanterie de Bussy, Nourrisson et Arthenac.

MORT DU COLONEL DE JOYBERT

On vient de célébrer à Dureil, dans la Sarthe, les funérailles du colonel de Joybert, officier de la Légion d'honneur.

Sorti de Saint-Cyr, en 1846, il fit brillamment la campagne de Crimée et celle d'Algérie, où il fut grièvement blessé. Pendant la guerre de 1870, il commanda le 4^e régiment de marche de cavalerie mixte à l'armée de la Loire.

Il quitta le service comme colonel du 2^e dragons en 1880, étant à Chartres.

Il laisse deux fils, officiers de cavalerie.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Il paraît que la neige a été, le mardi-gras, un privilège pour Saumur et les communes voisines. Il n'y en avait pas à Doué, nous dit-on, et les journaux de Tours, Nantes, Angers, n'en parlent pas le moins du monde.

Nous apprenons avec regret que l'honorable M. Charles Bruas, depuis plus de quarante ans conseiller général du canton Nord-Est de Saumur, vient de se démettre de ses fonctions, et que son neveu, M. Albert Bruas, ancien procureur à Cholet, se présente aux électeurs pour le remplacer. Nous ne saurions trop applaudir à cette résolution. M. Albert Bruas sera le digne continuateur du bien opéré par son oncle et des services que celui-ci, depuis de si longues années, a rendus au canton qu'il représentait.

Tous nos vœux sont pour le succès de la candidature de M. A. Bruas, qui se consacrera entièrement aux communes qu'il représentera, et s'éclairera près de son oncle, toujours dévoué à son pays, des questions qui intéressent plus particulièrement les populations du canton Nord-Ouest de Saumur.

Les impôts

Nos députés républicains et les ministres qui sont parvenus, pendant cette législature, à décrocher un portefeuille, ont tous dit tour

à tour : « Pas d'impôts nouveaux ! » Comme ces gens-là tiennent bien leurs promesses ! Ferry était menteur, mais il est surpassé encore, s'il est possible, par ceux qui l'ont remplacé au pouvoir, et le mal a gangrené tous les degrés de la hiérarchie administrative à tel point qu'à force de raffiner le mensonge, le mensonge finira par n'être plus mensonge.

Un exemple entre cent :

Lorsque le recensement des propriétés bâties a commencé, les propriétaires étaient inquiets des résultats de cette opération. Il me souvient qu'alors un député questionna, en séance, le ministre compétent, qui répondit que ledit recensement n'était qu'un travail de statistique et que dans aucun cas il n'y aurait aggravation d'impôts. Tartuferie !

Cette année, en recevant ses feuilles des contributions, le contribuable voit la confiance qu'il faut avoir dans la parole d'un ministre de la République et dans celle de ses séides.

La cote mobilière ainsi que celle des portes et fenêtres sont généralement augmentées de trois pour cent, mais cela n'est rien en comparaison de l'augmentation des patentes.

Chez nous, par exemple, les patentables, cette année, auront à payer, en plus, quelques-uns 30, 40, 50 pour cent ; pour plusieurs, les patentes sont tout simplement doublées, et pour certains même triplées ; d'autres enfin, qui n'en payaient pas encore, en payeront à leur tour, et tout cela sans raison aucune. Mais, voilà, c'est comme ça. Il faut de l'argent coûte que coûte.

Eh bien ! contribuables, êtes-vous satisfaits de ce coup de Jarnac ? Non, n'est-ce pas ?

Mais patience, aux prochaines élections, notre gouvernement de gaspilleurs verra bien qu'il n'est pas toujours facile de trop plumer la poule sans la faire crier.

Il ne suffit pas de dire bien haut hypocritement : « Pas d'impôts nouveaux ! » pour augmenter si considérablement les anciens, déjà si lourds à une époque où la misère est à peu près générale.

LAMENTATIONS D'UN CONTRIBUABLE

Je viens de recevoir ma feuille d'impôts. Je suis augmenté de cent francs d'un seul coup, le cinquième de ce que je payais précédemment. C'est ma patente qui me joue ce mauvais tour.

Cependant, je n'ai pas fait plus d'affaires que l'année dernière, au contraire. Cela va de mal en pis ; je vends moins, je suis bien moins payé et mes fournisseurs sont plus pressés que jamais de recevoir leur argent.

Cela ne fait rien : la Gueuse me demande mes cent francs, presque le bénéfice d'un mois de travail !

J'ai dit cela à mon voisin. Il a aussi lui reçu sa feuille. C'est la même dose : on l'a augmenté et ce n'est plus par dix ou vingt francs que

cela marche. C'est le coup décisif : cent francs à la fois. Il y a donc là-bas, à Paris, des gens qui veulent remplir leurs poches avant de partir ? Les Parisiens n'ont donc pas tort de crier : A bas les voleurs ?...

Va, humble négociant, petit boutiquier, ferme appui de la République, économise péniblement, travaille, sue, passe des nuits dans les angoisses de l'échéance de demain, restreins ta nourriture, prive-toi du moindre délasserment, demeure appliqué à ton comptoir... ce que tu gagnes servira à alimenter les fonds secrets.

CONSEILS DE RÉVISION

Les conseils de révision, pour la formation de la classe 1888, commenceront le 3 avril et se termineront le 9 juin suivant.

Pour la désignation des soutiens de famille et la délivrance des sursis d'appel, ils se réuniront du 1^{er} au 30 août.

L'instruction pastorale que M^{gr} l'Evêque d'Angers vient d'adresser aux fidèles, à l'occasion du Carême, traite des *devoirs des chrétiens dans l'exercice du droit de suffrage*.

Demain, nous publierons des extraits de cette remarquable instruction pastorale.

Le sieur Demangeat, ancien dragon de l'Impératrice, ancien sous-préfet de Saumur, préfet du Morbihan, vient de donner sa démission.

Cela n'étonnera personne. Cet administrateur excentrique ne peut durer nulle part ; il devient vite impopulaire et est un embarras pour le gouvernement.

La démission du citoyen Demangeat sera le point de départ d'un important mouvement préfectoral qui est annoncé pour lundi.

RENTE 3 0/0 AMORTISSABLE

Le 1^{er} mars courant, à dix heures, il a été procédé publiquement, dans l'une des salles du ministère des finances, au tirage de celle des 165 séries de la rente 3 0/0 amortissable qui devra être remboursée en 1889.

Le sort a désigné la série 130 (cent trente).

Les porteurs de titres appartenant à cette série sont en conséquence prévenus que le remboursement au pair de ces titres aura lieu à partir du 16 avril prochain, dans les départements, aux caisses des trésoriers-payeurs généraux et des receveurs particuliers des finances.

DEPÔT D'ÉTALONS D'ANGERS

Monte de 1889. — Répartitions des étalons dans notre région.

Station de Saumur : Scheik, Cacolet, Washington, demi-sang. Du 1^{er} mars au 1^{er} juillet.

Station de Noyant : Vespasien, Octave, Quai-d'Orsay, demi-sang. Mêmes dates.

Station de Vihiers : Stoicien, Fabert, Har-douin, Gavroche, demi-sang. Mêmes dates.

Station de Doué : Hannon, Hargneux, Cambon, demi-sang. Mêmes dates.

Station de Baugé : Sphinx, Honoré, Raban, demi-sang. Mêmes dates.

Station de Beaufort : Grimsel, Prévoyant, Teuton, demi-sang. Mêmes dates.

Le journal la *Petite France*, de Tours, qui appartient comme l'on sait à M. Wilson, est sur le point de disparaître.

Encore quelques jours et la *Petite France*, qui a eu de si beaux jours, aura vécu.

(Journal de la Vienne.)

ENCORE UN SCANDALE

On écrit à l'*Intérêt public* de Cholet :

« Les quelques radicaux de Maulévrier, — qui ont récemment fait chasser les Frères des écoles pour les remplacer par un de leurs bons amis, — continuent le cours de leurs tristes exploits.

» Un des facteurs de Maulévrier, le nommé Alphonse Clemenceau, compte 15 années de services ; jamais aucun reproche ne lui a été adressé, ni par ses supérieurs, ni par les gens qu'il desservait ; il est au contraire connu comme le meilleur facteur de Maulévrier. Mais il a contre lui des faits excessivement graves : il est concierge du Cercle catholique, et sa femme est cuisinière de M. le Curé. Quels crimes abominables ! Ce brave homme gênait les démocrates à tous crins ; dès lors il était condamné. C'est ce qui vient d'avoir lieu cette semaine. Sur des dénonciations non fondées, émanant des rouges, Clemenceau a reçu son changement avec diminution de traitement.

» Voilà le fait. Vos lecteurs l'apprécieront comme ils le voudront ; mais ce qu'il y a de révoltant, c'est de voir une population entière opprimée et tyrannisée par le fait de quatre ou cinq sectaires seulement.

UNE QUESTION AU GARDE DES SCEAUX

On lit, sous ce titre, dans la *Petite France* :

« M. Eugène Rigaut, député de l'Aisne, adressera dans la prochaine séance une question au garde des sceaux à propos d'un article paru dans le *Journal d'Indre-et-Loire*, organe monarchiste-boulangiste. »

Le *Journal d'Indre-et-Loire* ajoute :

« Allons, allons, ça va bien ! »

» M. le préfet d'Indre-et-Loire écrivait à M. Floquet, il y a quelques mois, que le boulangisme n'existait pas dans le département d'Indre-et-Loire.

» Il paraît qu'il y devient assez inquietant pour que M. le garde des sceaux soit mis en

JOSÈPHE

Par Marthe Lachèse

Un des premiers soins de Joséphe sera de faire réparer l'escalier du donjon. Elle le gravit de temps en temps, avec précaution, avec peine ; mais elle aime mieux se cramponner à la rampe vermoulue que de s'appuyer encore sur la main de M. de Kerdu. Elle ne peut oublier la scène de la plate-forme. Et c'est à regret, car, pour ce motif, elle ne réclame pas la longue-vue. Dès lors, beaucoup de points qu'elle aimerait à fouiller de nouveau lui échappent. Elle ne sait même plus où se dresse cette ruine si pittoresque dont elle a eu le malheur de faire l'éloge alors que, paraît-il, on ne devait parler que de l'élevage des bestiaux. Mais, du moins, elle voit toujours la mer ! La mer que Maurice traversait ! Ah ! c'est vers lui que toutes les pensées de Joséphe s'envolent ! Trois dépêches, deux lettres sont déjà venues de ce Tonkin où le cœur de la jeune fille est exilé à la suite de l'absent. Les nouvelles sont bonnes.

Le comte a reçu son baptême de feu. Ni tué, ni blessé, alleluia ! Il est maintenant à Tuyen-Quan, employé à des casernements. Besogne bien terre à terre pour un Gueustours ! Le pensez-vous, Joséphe ? Ah ! malgré la distance, Joséphe, je vous vois sourire. Vous ne plaiguez pas ce nouveau Crillon, vous ne craignez pas qu'il se pendre. O fiancée d'un soldat ! vous réjouissez-vous donc quand il est forcément éloigné du champ de bataille ! Chers messages du cœur ! si éloquents, si tendres, si touchants dans votre simplicité ! pourquoi êtes-vous si rares ! Les récits des journaux ne parlent que d'une vaste contrée, de villes assiégées, de colonnes mises en mouvement. Ils ne disent pas l'histoire de chacun... Mais vous, lettres chéries, vous racontez cette histoire. Vous y ajoutez les conseils, les encouragements. Du fond de Tuyen-Quan, Maurice travaille à rendre Joséphe vaillante. Y parviendra-t-il ? Il arrive, du moins, à la rassurer un peu.

Quand ils reviendront à Plouédic, mariés, heureux, Joséphe consacrera le souvenir des jours d'angoisse par un bel ex-voto, une lampe d'or, qu'elle suspendra dans la chapelle.

Elle fait pitié à voir, cette chapelle délaissée ! Joséphe y est entrée un matin, quand le soleil

levant éclairait le désordre jusqu'au fond de chaque angle. L'autel est vide, nu, couvert de poussière. Parmi les fenêtres, si joliment sculptées, deux n'ont plus que des vitres brisées dont les morceaux tremblent au vent. Les branches d'un chêne voisin plongent à travers les plaies béantes d'une rosace. Elles se frottent sur les meneaux de pierre, et jonchent les dalles de petits morceaux de bois mort. Beaucoup de ces dalles portent des inscriptions à peu près effacées. Mais, sur les trois qui s'allongent près du chœur, les épitaphes se lisent facilement.

ICI REPOSE

Très haut, noble et puissant
Alain-Marie, marquis de Rosmeur de Konkored,
Seigneur de Plouédic,
En son vivant brigadier des armées du roi.
Décédé pieusement en la soixantième année de son âge,
Ce jour du Seigneur xx juin 1745.
Priez pour lui.

CI-GIT

Très haut, noble et puissant
Jacques-Bertrand-Pierre, marquis de Rosmeur
de Konkored, seigneur de Plouédic,
En son vivant commandant du vaisseau royal
l'Antigone,
Décédé pieusement en la soixante-douzième
année de son âge, ce jour iv septembre 1783.
Priez pour lui.

Ci-git
Très haute, noble et vertueuse
Marie-Louise-Victoire-Isabelle de Plumerio du
Pin de Langher'ach,
Marquise de Rosmeur de Konkored,
Qui, pleine de mérites, décéda pieusement en la
soixante huitième année de son âge,
ce vingt-quatre mars 1786.
Priez pour elle.

L'écusson écartelé d'hermine marquait ces pierres, nouait les arêtes de la voûte, rayonnait entre les flamboiements des fenêtres, dans le tympan des portes, et, enfin, comme s'il voulait symboliser la piété de toute la race, il s'humiliait sur la marche du sanctuaire, devant l'autel, aux pieds de Dieu.

Joséphe regarda longuement ces tombes, ce blason qui semblait la poursuivre... Des Kerdu, rien ! Leur passé se cachait dans une nuit. Ils paraissaient entés sur une vieille sonche tranchée.

Quelques heures plus tard, pendant le déjeuner, Joséphe hasarda :

— Qu'est-ce donc que cette famille de Rosmeur de Konkored qui a jadis possédé Plouédic ?

M. de Kerdu, qui donnait un premier coup de couteau dans la chair d'un canard sauvage, releva brusquement la tête, regarda Joséphe.

demeure d'envoyer les rédacteurs du *Journal d'Indre-et-Loire* coucher sur la paille humide des cachots.

» Et dire que le boulangisme n'en est encore chez nous qu'à ses débuts et que le *Journal d'Indre-et-Loire* n'a presque rien dit encore de tout ce qu'il veut dire. Oh ! vous en lirez bien d'autres dans le *Journal d'Indre-et-Loire*, allez, M. le garde des sceaux, avant, pendant et après les poursuites de vos procureurs et les condamnations de vos juges. Si M. Eugène Rigault et la *Petite France* se sont donnés la tâche de nous dénoncer toutes les fois que nous ferons appel aux honnêtes gens de tous les partis contre la République parlementaire, ils auront fort à faire, car ce n'est pas facile de nous effrayer et nous avons le moyen de nous payer le luxe de dire à M. Constans et à M. Thévénat eux-mêmes, ces foudres de guerre, leurs vérités, toutes leurs vérités. — JEAN DIVRAY. »

Une épidémie de charbon sévissait depuis quelque temps à la Grange, village d'environ 150 âmes, situé en partie dans la Vienne (arrondissement de Civray), en partie dans les Deux-Sèvres. Trois personnes seraient mortes et quatre autres seraient atteintes par le mal à l'heure actuelle.

D'après les médecins, le fléau serait dû à quelques porcs qui ont péri par le charbon et qu'on n'a pas enfoui assez profondément.

COURSES EN 1889

Les courses de Cholet auront lieu, cette année, le dimanche 26 mai.

Les courses de Macheoul (Loire-Inférieure) sont fixées au 21 juillet.

Les courses de Guérande (Loire-Inférieure) auront lieu le dimanche 11 août.

ACCIDENT DE CHASSE

On écrit de Vannes, 3 mars, au *Journal de Rennes* :

« Vendredi dernier, M. Ozo, maître plâtrier à Vannes, s'était mis en route avec deux de ses amis pour chasser la bécasse dans les bois taillis de Colpo. Rendus près du bois, ils se séparèrent et chacun d'eux y pénétra, en prenant une direction différente, avec rendez-vous dans une auberge où leur voiture était demeurée.

» Au bout de deux heures d'attente, les deux amis de M. Ozo, de retour dans cette auberge, ne le voyant pas revenir, commencèrent à s'inquiéter. Le retard se prolongeant, ils crurent devoir prévenir les gendarmes, et aussitôt on se mit en devoir de procéder à des investigations minutieuses dans toute l'étendue du bois.

» Les recherches duraient depuis près d'une heure, quand, en arrivant près d'un talus, un gendarme aperçut M. Ozo étendu tout de son

long sur le sol, ayant près de lui son fusil. Quand on le releva, on reconnut qu'il était mort et que toute la charge de son arme il l'avait reçue dans la côté droit. Tout démontre que, le bois taillis étant très touffu, le fusil aura été accroché par des branches et que le coup sera accidentellement parti, en atteignant M. Ozo.

» Le corps de M. Ozo a été ramené à Vannes, et l'on peut juger combien a été grande la désolation de toute sa famille, qui, le matin même, l'avait vu partir en bonne santé et tout joyeux. Sa femme et ses nombreux enfants vont se trouver dans une situation très précaire, car leur unique ressource était le produit des travaux de la plâtrerie.

» L'enterrement de M. Ozo a eu lieu ce matin à l'église Saint-Paterne et a été suivi d'un grand nombre de personnes, profondément attristées d'un aussi lamentable événement. »

Dinan s'amuse

Nous lisons dans l'*Union Malouine* :

« UNE SOIRÉE AU MESS. — Les officiers de la 40^e brigade de cavalerie ont donné cette semaine, au Mess, une soirée charmante. La première partie se composait de morceaux joués par la musique du 24^e dragons, d'un trio pour violoncelle, clarinette et piano, d'une chanson bretonne et d'un monologue.

» Le clou de la soirée était : *Dinan s'amuse*, revue en 3 actes. Les auteurs, MM. A..., officiers de la garnison, y avaient réuni toutes les cocasseries imaginables. Au lever du rideau apparaissait la gare de Dinan, où arrivait le sous-lieutenant Gigolot. Il serait trop long de raconter les aventures de l'officier dans la vieille cité de Du Guesclin : ses visites, les piquants incidents des dernières grandes manœuvres. Les principaux magasins de Dinan, les attractions et les ennuis du pays ont été passés en revue dans cette pièce, fort bien jouée. On y voyait tour à tour figurer le duc de Coëtquen et la comtesse de la Garaye, le Rallye-Dinan, et même le type d'un commissionnaire de la gare dit *Sans-Nez*.

» Les décors avaient été brossés par deux capitaines du 24^e dragons.

» Cette soirée, exclusivement militaire, de fort bon goût, a été des plus réjouissantes. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 mars 1889.

Le marché réagit assez vivement contre les faibles tendances de la veille. Le 3 0/0 reprend à 83.57 ; le 4 1/2 0/0 à 104.85.

Les transactions sont très animées sur le Crédit Foncier demandé à 4,376 et à 4,377. Les obligations foncières et communales à lots continuent à progresser. Les obligations 1883 auxquelles ne sont pas attachées des chances de lots sont tenues à 394. Elles reproduisent exactement le type des obligations des chemins

gneurial ? Je le vois toujours fermé. On dirait qu'il n'a plus de maître. Comment se fait-il ?...

— Je l'ignore, interrompit sèchement M. de Kerdu. Vous êtes peut-être la première que cette pensée tourmente. Eh bien ! il y eut sans doute réserve dans le contrat.

— C'est une fille des Rosmeur qui se donna aux Kerdu, puisque le nom de Kerdu subsiste ?

— Quelle question !

— Quand donc se fit cette alliance ?

— Ah dame ! je n'y étais pas, dit M. de Kerdu avec impatience. Vous me faites parler, voilà cette aile brisée ; il a bonne mine, maintenant, ce plat ! Les Rosmeur, les Kerdu qui se marient ! des gens qui sont morts, archimorts, et leurs enfants et leurs petits-enfants ! Je vous demande un peu ce que cela peut vous faire ? Si vous croyez que je m'en suis préoccupé et que j'ai logé tout cela dans mon esprit ! Je n'ai pas à ce point la science des généalogies, moi, je ne suis pas comme M^{me} Le Berthier qui, un soir, d'échelon en échelon, a failli me mener jusqu'à Mathusalem.

Josèphe devint pourpre. Tout ce qui effleurait la mémoire bien-aimée la touchait comme un fer rouge, surtout quand la critique, même

de fer et s'éleveront, comme elles, au-dessus de 400.

La Société Générale ne s'éloigne pas du pair. A 495 et 496.25, les acheteurs se présentent en assez grand nombre.

La Banque d'Escompte arrêtée dans sa marche en avant par quelques réalisations est avancée à acheter à 348 et 550.

Les Dépôts et Comptes Courants cotent 608.75 sans changement.

Le Comptoir d'Escompte a fait au plus bas 770 et a repris ensuite à 810. La mort de M. Denfert-Rochereau ne saurait atteindre en aucune façon la situation de cet établissement. Le compte courant ouvert à la Société des Métaux s'élève à 30 millions garantis par un stock important de cuivre et par des signatures de premier ordre.

Le Panama s'est élevé de 47.75 à 58 et 60.

Les obligations des Immeubles de France sont fermement tenues à 383.50. On sait que ces titres sont garantis par des immeubles situés dans les quartiers les plus fréquentés et les plus commerçants de Paris.

La Banque de l'Ouest annonce la mise en paiement d'un coupon de 25 fr., net d'impôt, sur ses actions. Aujourd'hui est expiré le délai que cette maison de banque avait fixé pour l'admission intégrale des demandes d'obligations tunisiennes. Comme il fallait s'y attendre, l'affluence des souscriptions a été considérable.

L'obligation des Chemins Economiques est bien tenue à 370.

CONSEILS ET RECETTES.

NETTOYAGE DU VELOURS

Mettez 25 centigrammes de carbonate d'ammoniaque en poudre dans un litre d'eau : faites bouillir dans une casserole de manière à lui faire donner autant de vapeur que possible. Brossez votre velours soigneusement, passez et repassez-le au-dessus de la vapeur pendant cinq minutes, et pendez-le pour le faire sécher.

Pour rendre sa fraîcheur au velours chiffonné ou miroité, il suffit de le passer au-dessus d'un vase rempli d'eau chaude seulement, l'envers près de l'eau. Le duvet ne tardera pas à se relever.

On obtient encore un bon résultat par le procédé suivant : humectez l'envers de votre velours et promenez légèrement un fer chaud. Il ne faut pas étendre le velours sur une surface plane quelconque, comme s'il s'agissait de le repasser, mais le tenir tendu dans le vide, par exemple aux mains de deux personnes, tandis qu'une troisième manœuvre le fer. La chaleur du fer vaporise l'eau, qui, traversant l'étoffe, en sépare les fibres entremêlées.

Elle aimait trop le bal, c'est ce qui l'a tuée ! a dit le poète. Oui, parce qu'elle a pris froid et qu'elle a négligé ce refroidissement. La toux a suivi, le rhume, la bronchite... Pour éviter ces conséquences funestes, il est sage de soigner sans retard les refroidissements et les rhumes. Il est si simple de prendre chaque jour deux cuillerées de *Sirope de Regnaud* (préparé, 19, rue Jacob, Paris, maison L. Frère ; 2 fr. 50 le flacon

légère, était fondée. Et, de longue date, elle connaissait la petite manie de la bonne dame qui aimait à revendiquer à satiété, en gros et en détail, pour les Le Berthier et pour sa propre famille, tous les quartiers d'une noblesse réelle, mais sans le moindre éclat.

Un silence prolongé suivit le coup de griffe. Josèphe, rouge, mécontente, mangeait sans lever les yeux. M. de Kerdu, au contraire, ne mangeait pas et, par instant, il fixait sur sa petite-fille un regard creux. Chose étrange ! ce regard renfermait moins d'irritation que de souffrance...

Dans de telles conditions, il était heureux, vraiment, que la cage s'entr'ouvrit un peu devant le pauvre oiseau obligé, pour longtemps encore, d'y fermer ses ailes. Le printemps renaissait. La campagne retrouvait une atmosphère pure. Les jours se paraient déjà de rayonnements. Avril verdissait les clairières, étoilait les haies d'aubépine. Les landes devenaient roses, les fleurs de genêt embaumaient les buissons. Les violettes, les crocus, les tulipes sauvages émaillaient les champs, les talus, les marges des chemins. D'après et saines senteurs s'échappaient de la jeune verdure, des pousses tendres, des plantes balsamiques où

dans les principales pharmacies) et une troisième cuillerée au moment du coucher.

Méfiez-vous des imitations !

Domats (Yonne), le 25 août 1888. — Depuis trois mois j'avais des maux d'estomac et des serremments de cœur ; j'ai pris des Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte et je me trouve beaucoup mieux. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre. (Signature légalisée.) MORIN LUCIEN.

M. LEMERCIER, dentiste du *Prytanée militaire de La Flèche*, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, 6, rue Saint-Jean, maison Gouby, les deux premiers jeudis de chaque mois, et le vendredi et le samedi de chaque semaine.

HERNIES

GUÉRISON COMPLÈTE ET RADICALE

Récompenses : 2 Médailles

Nous appelons l'attention de ceux de nos lecteurs atteints de cette dangereuse infirmité sur le traitement préconisé par la méthode GLASER, réputée sans rivale jusqu'ici.

Tous les jours des guérisons nombreuses viennent prouver son efficacité, aussi que la simplicité du traitement à suivre.

Pour arriver à la guérison, il faut que la pelote du bandage ferme hermétiquement l'anneau, afin que la hernie ne sorte plus jamais pendant le traitement, pour obtenir le cicatrisation du dit anneau. Or l'expérience du blessé dans l'application de son bandage est le plus souvent la cause de la non guérison des hernies.

Pour remédier à cette inexpérience, M. J. GLASER, notre compatriote alsacien, qui a opté pour la nationalité française, a confectionné un nouveau bandage qui ne gêne en aucune façon et qui, une fois placé, ne peut se déranger et n'a plus besoin d'être touché. Ce bandage est sans ressort, sauf pour les hernies volumineuses, plus difficiles à maintenir ; on l'adapte, dans ce cas, un ressort indépendant du bandage, qui s'adapte à volonté, principalement pendant la nuit, tandis que le bandage doit rester continuellement sur la hernie, ce qui ne présente aucun inconvénient puisqu'il ne gêne nullement le malade.

Les résultats obtenus, par le traitement ci-dessus sont le plus grand honneur à M. J. GLASER et prouvent surabondamment son efficacité et sa supériorité sur tous les bandages employés jusqu'à présent dans le traitement des hernies.

M. GLASER fait lui-même l'application de ses appareils et s'engage à restituer les sommes payées par les clients qui ne seraient pas entièrement satisfaits.

Nous engageons les personnes intéressées à aller consulter M. J. GLASER à

SAUMUR, le 9 mars, hôtel de Londres ; ANGERS, le 10 et 11 mars, hôtel du Cheval Blanc.

Envoyer 50 c. pour avoir la Brochure

J. GLASER, 19, allée de Villemonble, au Raincy, Paris.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEU, Successeur

BAISSE DE PRIX

Petits pois supérieurs, la boîte de 1 litre, pour six personnes 4 fr. »

Hors ville » 90

Haricots verts supérieurs, la boîte de 4 litre, pour six personnes 90 cent.

Hors ville 80 —

Déiant toute concurrence comme qualité.

Eviter les contrefaçons

LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas confondre la véritable LESSIVE-IRIS avec les nombreux produits vendus sous le nom de Lessive parfumée à l'iris ou à la violette, et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

une sève nouvelle commençait à jaillir. Lorsqu'on s'égarait dans un *kan* (1), ce n'étaient de toutes parts que chants de fauvettes, bruissements de sources, frémissements de feuilles.

Josèphe, clouée à Paris près de sa grand-mère infirme, ne connaissait pas la vraie nature, celle qui, franche, libre, renferme pour les maux du corps et même de l'âme un remède puissant, plein d'une mystérieuse saveur... Cette charmante se révélait enfin à elle, et, chaque jour, l'attirait davantage. Elle ne se plaisait plus que dans les chemins agrestes.

Aucun n'était désert. Les travaux des paysans peuplaient les champs. Et, sans troubler la paix, les bruits rustiques rompaient souvent le silence.

(A suivre.)

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 4 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

(1) Kan, vallon étroit, sorte de ravin plein de verdure.

Etude de M^e DOUET, notaire à Beaufort (Maine-et-Loire), successeur de M^e MEFFRAY.

FAILLITE RICHARD, DE BEAUFORT

VENTE MOBILIÈRE

Les DIMANCHE 10 mars et LUNDI 11 mars 1889 et jours suivants, s'il y a lieu, à midi, il sera procédé par le ministère de M^e Douet, notaire à Beaufort, commis judiciairement à cet effet, à la vente aux enchères publiques du mobilier dépendant de ladite faillite garnissant actuellement l'hôtel du Cheval Blanc.

On vendra, savoir :

1^o Le Dimanche 10 mars, deux voitures à 4 roues, dont une neuve, une charrette anglaise neuve, harnais, une charrette à bras, vaisselle, verrerie, batterie de cuisine, tables, chaises, literie, meubles en acajou, armoire à glace, ameublements de salle à manger, linges fins et de ménage, etc.

2^o Le Lundi 11 mars, reliquat du mobilier, vins rouge et blanc en cercles et en bouteilles, eau-de-vie, cognac, fine champagne, chartreuse et autres liqueurs de toute sorte.

Au comptant, plus 10 0/0.

A VENDRE

ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS

Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

M. et M^{me} SECHET-ROZEAU étant dans l'intention de céder leur établissement de Bains, leurs créanciers sont invités à se faire connaître dans le plus bref délai possible. Les oppositions seront valablement faites en l'étude de M^e BEAUMONT, notaire aux Roisiers. (237)

**A CEDER DE SUITE
UNE BOULANGERIE**

Au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

JARDIN

AVEC PETITE CHAMBRE

Près la gare d'Orléans, entouré de murs et bien arbruté.

S'adresser à M. BEUROIS, rue du Petit-Pré, 3, ou à M. GOUIN, horloger, rue Saint-Jean.

A VENDRE

TRÈS JOLIE MAISON

AVEC JARDIN

Au Pont-Fouchard

Facilité de paiement

S'adresser à M^{lle} ROGERON, qui l'habite, ou à M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ON DEMANDE un Valet de chambre, 30 à 35 ans. S'adresser au bureau du journal.

VICHY

Administration - Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les sels extraits des eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. - Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. - Bonbon digestif.

Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE.

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

LE JARDIN

Journal d'horticulture générale

PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch de FRANCOIS, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 4 an, 12 fr. ; 6 mois, 7 francs

Exposition Universelle de 1889

Huit jours à Paris

Couch, nourri, entrée à l'Exposition, promenade aux environs de Paris. Entrée dans un théâtre au choix. Entrée aux musées, jardins, monuments, etc., pour 150 fr. Versement 10 fr. par mois. Faculté de venir à n'importe quelle date après dix versements ou 100 fr.

Les fonds sont versés au Comptoir d'Escompte à Paris.

S'adresser, pour renseignements, au bureau du journal, ou 6, rue du Temple, Saumur.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix déclinant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 MARS

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		Nord		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS ÉTRANGÈRES	
3 0/0	85 40	Banque de France	3900	Orléans	1765	Oblig. 1877 3 0/0 r. à 400	390	Autrichien 4 0/0 or	94 40
3 0/0 amortissable	88 50	Banque d'Escompte	545	Ouest	1395	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	477	Dette d'Égypte 6 0/0	»
4 1/2 1883	104 75	Comptoir d'Escompte	820	Compagnie parisienne du Gaz	1440	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	488	Extérieure 4 0/0	76 30
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1370	Transatlantique	593 75	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	470	Hongrie 4 0/0 or	85 80
Oblig. 1855-60 3 0/0	522	Crédit Industriel et Commercial	»	Canal de Panama	56 50	— comm. 1883 3 0/0 r. à 500	391	Italie 5 0/0	96 15
— 1865 4 0/0	523	Crédit Lyonnais	718 75	— Suez	2260	— comm. 1885 3 0/0 r. à 500	471	Portugal 4 1/2	»
— 1869 3 0/0	409	Crédit Mobilier	460	VALEURS ÉTRANGÈRES		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)			
— 1871 3 0/0	400	Dépôts et Comptes courants	607 50	Autrichien 4 0/0 or		Est 3 0/0 anc. r. à 500		399 50	
— 1875 4 0/0	525	Société Générale	495	Dette d'Égypte 6 0/0		P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500		404	
— 1876 4 0/0	525	Est	810	Extérieure 4 0/0		Midi 3 0/0 ancien r. à 500		404	
— 1886 3 0/0	395 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1365	Hongrie 4 0/0 or		Nord 3 0/0 r. à 500		412	
Bons de liquidation	527 50	Midi	1185	Italie 5 0/0		Orléans 3 0/0 anc. r. à 500		405 25	
				Portugal 4 1/2		Ouest 3 0/0 anc. r. à 500		»	

CHERMINES DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT										LIGNE D'ORLÉANS																		
PARIS - SAUMUR - BORDEAUX					BORDEAUX - SAUMUR - PARIS					NANTES - ANGERS - SAUMUR - TOURS - PARIS					PARIS - TOURS - SAUMUR - ANGERS - NANTES													
STATIONS	Mixte	Mixte	Mixte	Expr.	Omn.	Omn.	Expr.	Omn.	STATIONS	Mixte	Mixte	Mixte	Expr.	Mixte	Expr.	Mixte	Expr.	Mixte	Expr.	STATIONS	Expr.	Omn.	Omn.	Omn.	Expr.	Omn.	Direct	
Paris				7 25	12 50	7 55	11 25		Bordeaux				5 15	8 20	3					Nantes	10 45			6 10	8 40	12 07	3 10	7 35
Chartres	6			9 6	9 33	2 53	9 44	1 33	Saintes				7 15	8 18	11 39	6 26				Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	3 57	5 35	9 35	
Chât.-d-Loir	10 24			12 10	1 52	6 34	12 28	4 49	Niort				9 32	10 20	»	8 10				La Ménitré	2 32	7 10	9 09	11 38	3 42	6 16	10 11	
Noyant-Méon	11 29			12 54	3 9	7 36	1 13	5 51	Thouars				12 14	12 32	1 30	4 13	8 21	9 59		Les Rosiers	»	7 19	9 17	12 07	3 52	6 25	»	
Linières-Bou	11 39			»	3 21	7 57	»	6 2	Montreuil	9 35	6 38		12 59	2 03	4 55	9 06	10 31			St-Clément	»	7 26	»	12 14	3 29	6 32	»	
Vernantes	11 53			»	3 36	7 59	»	6 13	Brézé-s.-Cyr	9 53	7 18		»	2 38	5 18	9 41			St-Martin	»	7 33	»	12 21	4 07	6 39	»		
Blou	12 5			»	3 48	8 11	»	6 23	Chacé-Varr.	10 07	7 27		»	2 46	5 22	9 49			Saumur (a.)	3 22	7 46	9 33	12 34	4 20	6 54	10 24		
Vivry	12 15			»	3 59	8 20	»	6 31	Nantilly (arr)	10 13	7 34		»	2 51	5 31	9 55			— (départ.)	3 27	7 52	9 37	12 38	4 31	7 0	10 30		
SAUMUR									SAUMUR											Varennes	»	8 05	9 4	12 54	4 45	7 13	»	
(Orl.) (arr.)	12 27			1 29	4 10	8 30	1 48	6 42	(État) (arr)	10 22	7 45	Mixte		3 02	5 42	10 03			Port-Boulet	3 58	8 20	9 57	1 03	5 01	7 39	10 30		
(départ.)	12 33			1 36	4 16	8 36	1 54	6 53	(départ.)	7 25	11 25		»	2 41	5 20	»			Langeais	4 26	8 59	10 19	1 10	5 46	8 08	11 16		
Nantilly (arr.)	12 41			»	4 24	8 41	»	7	Nantilly (départ.)	7 28	11 28	Mixte		2 43	5 33	»			Tours	5 05	9 42	11 05	2 23	6 35	8 51	11 48		
SAUMUR									SAUMUR											Paris	10 39		3 00	8	2 35	4 01	5 07	
(État) (arr.)	12 51			»	4 36	8 51	»	7 11	(Orl.) (arr.)	7 47	11 44	1 29	3 01	5 41	10 58					PARIS - TOURS - SAUMUR - ANGERS - NANTES								
(départ.)	1 0			»	4 43	9 00	»	6 50	(Orl.) (départ.)	7 57	11 54	1 37	3 05	5 45	11 5					STATIONS	Expr.	Omn.	Omn.	Omn.	Expr.	Omn.	Direct	
Nantilly (départ.)	1 07			»	4 25	8 43	»	7 3	Vivry	8 10	12 09	»	3 17	5 57	»					STATIONS	Expr.	Omn.	Omn.	Omn.	Expr.	Omn.	Direct	
Chacé-Varr.	8 48	10 52		»	4 31	8 49	»	7 9	Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 06	»					Paris	8 45	9 43	11 35	12 45	11 20	9 10	12 20	
Brézé-s.-Cyr	9 2 11			»	4 39	8 56	»	7 17	Vernantes	8 32	12 33	»	3 39	6 19	»					Tours	1 23	5	7 15	11 30	2 43	5 25	8 47	
Montreuil	9 19	11 24	2 7	4 39	9 8	2 22	7 29	Linières-Bou	8 45	12 46	»	3 51	6 30	»					Langeais	2 13	5 43	8	12 09	3 28	6 08	9 34		
Thouars	11 57	2 34	5 33	9 38	2 44	8		Noyant-Méon	8 59	1	2 12	4 01	6 42	11 42					Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 42	3 49	6 40	10 11		
Niort	3 58	4 24	7 59	4 33	10 27			Chât.-d-Loir	10 7	2 15	2 53	5 09	7 48	12 24					Varennes	»	6 32	8 51	12 53	»	6 34	10 23		
Saintes	6 28	11 05		»	6 14	2 3		SAUMUR	»	»	»	»	»	»					Saumur (a.)	2 57	6 45	9 64	1 04	4 04	7 06	10 36		
Bordeaux	9 29	3 36		»	9 62	4 54		SAUMUR	»	»	»	»	»	»					— (départ.)	3 03	6 52	9 12	1 13	4 11	7 12	10 42		
																				St-Martin	»	7 06	9 26	1 25	»	7 25	»	
																				St-Clément	»	7 13	9 31	1 31	»	7 32	»	
																				Les Rosiers	»	7 21	9 41	1 38	4 27	7 39	»	
																				La Ménitré	3 28	7 32	9 52	1 46	4 34	7 48	11 13	
																				Angers	3 57	8 21	10 41	2 30	4 39	8 22	11 53	
																				Nantes	5 55		1 51	5 38	6 39	12		